

FORMATION « A LA PRÉVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR »

➤ **PUBLIC VISÉ** : Employeurs de main d'œuvre et salariés.

➤ **OBJECTIF** :

- ✓ Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour maîtriser et réduire le risque lié aux travaux et circulations en hauteur.

➤ **CONTENU** :

- ✓ Définition et aspects réglementaires,
- ✓ Sinistralité (accidents du travail graves, fréquents, coûts),
- ✓ Conséquences (physiques, sociales, juridiques, financières),
- ✓ Prévention du risque (suppression, aménagements fixes, PEMP, PIR & PIRL, échelles, escabeaux et marchepieds, harnais de sécurité),
- ✓ Ateliers pratiques et mises en situations.

➤ **DURÉE** :

- ✓ 1 jour.

➤ **CONTACT** :

- ✓ @mail secrétariat PRP : secprp.grprec@dlg.msa.fr

☎ Secrétariat 24 : 05.53.02.68.81

☎ Secrétariat 47 : 05.53.67.77.84